

Commune d'Ixelles

Service de l'Urbanisme

Madame Véronique Bruyninckx

Directrice de l'Aménagement du territoire

Chaussée d'Ixelles, 168

B - 1050 BRUXELLES

Bruxelles, le 09/09/2025

N/Réf. : IXL20372_747_PU
Gest. : MB
V/Réf. : PU2025/118-20/107-109-68/29-241/1
Corr: Stéphane Etori
NOVA : 09/AFD/1977980

IXELLES. Place du Châtelain 29
(= zone de protection de la Maison personnelle de l'écrivain et critique d'art Sander Pierron)
PERMIS D'URBANISME : Modifier les châssis du rez-de-chaussée commercial
Demande de la Commune du 21/08/2025

Avis de la CRMS

Madame la Directrice,

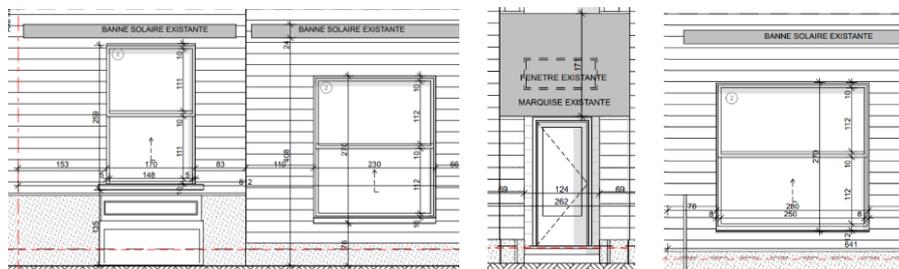
En réponse à votre courrier du 21/08/2025, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 03/09/2025, concernant la demande sous rubrique.



Détail d'une carte postale ancienne. Avant 1920.
Source: bruciel.brussels



Photo de l'immeuble.
© Google Street View



Élévation projetée des rez-de-chaussée.
Images tirées du dossier de demande

La CRMS ne s'oppose pas au placement de châssis à guillotine de part et d'autre de la porte d'entrée, ce type de châssis semblant avoir été présent au début du XXe siècle (cf. carte postale ancienne). Toutefois, elle préconise le maintien d'un châssis traditionnel en T avec imposte pour la plus petite fenêtre, conformément à la situation historique. Elle préconise une couleur blanche pour les châssis en conformité avec l'identité néoclassique du bien. En dehors de la demande, elle réitère sa remarque de 2022 sur la couleur anthracite des façades, et préconise une teinte claire pour ces dernières.

Veillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

S. VAN ACKER
Président